

Affaires courantes

peut-elle nous donner son avis à ce sujet? Ne convient-il pas maintenant, sur le plan moral, de permettre la tenue de ce vote au lieu de laisser le gouvernement prolonger la discussion jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour voter?

Mme Blondin: Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord pour dire qu'il serait moralement inacceptable de ne pas mettre la motion aux voix. Il serait moralement inacceptable de permettre l'adoption de ce rapport, qui réfute tout ce que les témoins ont déclaré. On voit bien qu'il serait totalement déraisonnable de la part du gouvernement de ne pas considérer les préoccupations de ces personnes qui, je le pense, ont présenté une cause délicate, qui demande qu'on s'y arrête. Je crois que nous ne devons pas étouffer le débat, mais plutôt mettre la question aux voix. J'en suis absolument convaincue.

• (1220)

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, je veux seulement corriger le député de l'île de Vancouver, qui a mentionné qu'il s'agissait d'une décision unanime du comité. Je veux préciser que deux députés ministériels ont voté contre cette motion au comité, et que ce n'était donc pas une décision unanime.

L'autre point que je veux mentionner porte sur les propos de la députée de Western Arctic. La députée a fait tout un plat du fait qu'on avait attribué un numéro aux Inuit et qu'on les avait ainsi dépersonnalisés, dégradés, déshumanisés et tout ce que vous voudrez.

Pourtant, si l'on observe l'ensemble du système, on constate que quiconque a servi dans les forces armées, durant la guerre ou en temps de paix, s'est vu attribuer un numéro matricule. De même, à l'université, nous avons tous reçu un numéro d'étudiant. Cela ne signifie pas que nos noms n'étaient plus valides et que nous n'étions plus que des objets. Ces numéros servaient à des fins particulières. Moi-même, en tant que médecin agréé, j'ai un numéro du collège des médecins et chirurgiens, dont l'usage est réservé à des fins précises. Encore une fois, je ne me sens ni dépersonnalisé ni diminué dans ma dignité pour autant.

J'aimerais entendre ce que la députée peut répondre à cet égard. Comme je l'ai dit, je sais qu'on peut trouver insultant d'être identifié à un numéro, mais cela se pro-

duit sans cesse dans notre société et je pense que c'est peut-être mal interprété par certains.

Mme Blondin: Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser. Je discutais avec l'un de mes collègues de l'autre parti et je n'ai pas entendu la fin de la question du député. Je serai très heureuse d'y répondre si vous voulez bien me répéter cette dernière partie.

M. Wilbee: Monsieur le Président, je tenais tout simplement à dire qu'on nous attribue souvent des numéros à des fins d'identification ou pour une autre raison. Cela ne veut pas dire que l'on tente de dépersonnaliser ou de déshumaniser la société. Ce n'est pas une expression de mépris. J'ai utilisé comme exemple le fait que tous les soldats ont un numéro matricule, que tous les étudiants reçoivent un numéro. En tant que médecin, j'ai reçu un numéro du Collège des médecins et chirurgiens.

Ce numéro peut servir dans certaines circonstances à me distinguer des autres personnes. Vous pouvez considérer cela comme une insulte, mais la société exige ce genre de choses. J'estime que l'on fait trop de cas de cette affaire. Il y a beaucoup de personnes qui, à tort, se sentent dominées ou considérées avec mépris parce qu'on leur attribue un numéro. J'aimerais avoir l'opinion de la députée là-dessus.

Mme Blondin: Avec plaisir. Un de mes collègues, M. Abe Ookpik, de Frobisher Bay ou d'Iqaliut, s'est penché sur cette question pendant des années.

Le numéro d'étudiant que vous recevez à l'université ou le numéro d'assurance sociale qu'on vous attribue ne vise pas à remplacer votre nom. La personne qui s'enrôle dans les forces armées reçoit un numéro, mais les gens continuent de l'appeler par son nom, comme par exemple soldat Smith ou soldat Jones.

M. Dingwall: Dingwall.

Mme Blondin: Ou Dingwall. Ou Wilbee, soldat Wilbee. Mais les Inuit qui se sont vu attribuer un numéro ont été soumis à un processus très dégradant. Les gens qui sont venus sur leurs terres leur ont attribué un numéro parce qu'ils n'avaient pas suffisamment de respect à leur égard pour apprendre leur nom. Les Inuit ont de très beaux noms. J'en connais plusieurs. J'ai vécu dans un village inuit. Je suis d'origine indienne et j'ai appris ces noms. Mangalaluk, Nasagaluak. N'importe qui pourrait apprendre ces noms. Oui, on a tendance à trouver ces numéros